

Délibération n° 2019-191

OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'ACTE DE VENTE DE LA PARCELLE BO46 SUR LE FONCIER DE L'ORME À MOINEAUX AUX ULIS AVEC LES CONSORTS LECOEUR/MIGNIER

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	50
Présents et représentés	:	60
Votants	:	60

Le mercredi 26 juin 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 20 juin 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy

Délibération n° 2019-191

M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD
M. Jean-Luc VALENTIN donne pouvoir à M. Yann CAUCHETIER
M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX
M. Jean-Pierre MEUR donne pouvoir à Mme. Anne BERCHON
M. Paul LORIDANT donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
Monsieur Jérémy MARTIN donne pouvoir à Mme. Sandrine GELOT
M. Vincent DELAHAYE donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES
Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI
M. Bernard LAFFARGUE donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Rémi BETIN

Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'ACTE DE VENTE DE LA PARCELLE BO46 SUR LE FONCIER DE L'ORME À MOINEAUX AUX ULIS AVEC LES CONSORTS LECOEUR/MIGNIER

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Jean-François VIGIER.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code civil ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération en vigueur ;

VU la délibération n°2018-268 du Conseil communautaire du 19 septembre 2018 portant délégation de compétences au Président, notamment, à l'effet de signer les promesses unilatérales de vente immobilière ;

VU la délibération n°2018-297 du Conseil communautaire du 28 novembre 2018 portant acquisition d'un terrain auprès du Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme à Moineaux des Ulis (SICOMU) et signature de l'acte de vente ;

VU la décision n°2019-12 du 10 mai 2019 portant signature de la promesse unilatérale de vente relative à la parcelle cadastrée BO 46 lieudit « l'Orme à Moineaux » 91940 Les Ulis avec l'indivision Lecoœur/Mignier ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Communauté d'agglomération, dans le cadre de l'exercice de sa compétence « Développement économique », d'acquérir ladite parcelle afin d'engager un projet de construction d'un DATA CENTER ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir 15 hectares de foncier sur le territoire de l'agglomération pour un projet industriel ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, le 13 décembre 2018, la Communauté d'agglomération a acquis auprès du SICOMU les parcelles cadastrées numéros 134 et 135 section BO sur l'Orme à Moineaux situées sur la commune des Ulis ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir une surface supplémentaire afin de bénéficier d'un foncier complet en vue d'aménager et d'implanter un projet industriel ;

CONSIDÉRANT que le terrain envisagée est classée en Zone AU_i, compatible avec la construction d'un DATA CENTER et que le terrain est « frappé » d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation, il est directement constructible sans modification du PLU ;

Délibération n° 2019-191

CONSIDERANT, qu'afin de pouvoir disposer d'un foncier cohérent, sans enclave, il apparait indispensable d'acquérir une petite parcelle BO46 d'une superficie d'environ 00 ha 23 a 32 ca section BO dit « Orme à Moineaux » située aux Ulis avec les consorts Lecoœur/Mignier ;

CONSIDERANT qu'une négociation a été menée avec les propriétaires indivis et a permis d'aboutir à un prix fixé à 104 940 € hors frais et taxes ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, ZAE, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion » du 13 juin 2019 ;


APRES EN AVOIR DELIBERE,


A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée BO numéro 46 pour une surface de 2 332 m² entre les consorts Lecoœur/Mignier et la Communauté Paris-Saclay par acte authentique à venir en l'office notarial « Huberland, Camprodon, De Freitas Barreto, Viera & Jauffret Notaires » sis 13 rue Édouard Branly 91120 Palaiseau pour un montant de 104 940 € hors frais d'actes et de mutation ;
2. AUTORISE le Président à signer l'acte de vente, ses avenants éventuels, et tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au Budget annexe « Aménagement » de l'année 2019.

Fait et délibéré le mercredi 26 juin 2019

Extrait conforme à l'original

Le Président

 Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (60 VOIX)

60 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Madame Véronique FRANCOIS, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme.

Délibération n° 2019-191

Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , Monsieur Jérémy MARTIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20190626 - Imc126613 - DE-1-1

Date AR Préfecture : 8/7/2019

- Affichée / Publiée le 8/7/2019

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.